

moment au cours des dernières années. Le Canada n'a pas de cas de réunion des familles qui ne soient pas réglés avec l'URSS et les visites effectuées au Canada par des citoyens soviétiques ont atteint le chiffre de 12 000 en 1989 (5 000 en 1986). Le processus de démocratisation constitue un grand pas en avant en URSS. Ce n'est qu'un commencement, mais il augure bien.

Le fait nouveau le plus remarquable est l'éclosion des mouvements populaires dans les trois États baltes. L'élection de représentants du front populaire au Congrès des députés du peuple leur offre une tribune nationale pour la poursuite de leurs objectifs. L'issue de l'affrontement des volontés entre les Soviets suprêmes baltes et Moscou est loin d'être claire. Les aspirations des peuples baltes ne pourront toutes être satisfaites en même temps, mais le gouvernement du Canada applaudit les efforts déployés par les peuples baltes pour prendre en main leur propre destinée. Le Canada refuse toujours de reconnaître de facto la maîtrise soviétique sur ses États, mais cela ne signifie pas que nous acceptons sa légitimité.

Un grand nombre de Canadiens recherchent des contacts plus étendus avec les États baltes. Des coentreprises se poursuivent, des échanges privés de gens d'affaires ont lieu, des représentants de mon ministère ont rencontré des membres des fronts populaires. Le Canada peut aider à résoudre certains des grands problèmes auxquels font face les États baltes--le besoin de modernisation et de développement économiques, le danger créé par la pollution de l'environnement, et la nécessité de préserver leur identité nationale. Le rôle de mon ministère est de renforcer les possibilités de contacts et de communications entre le peuple canadien et le peuple des États baltes. Nous ne compromettrons pas, toutefois, notre politique de non reconnaissance de jure.

Le premier ministre fera une visite en Union soviétique en novembre. Les gens d'affaires qui l'accompagneront s'intéressent vivement à la découverte de débouchés commerciaux et devraient être encouragés à se tourner vers les États baltes.

En repensant nos relations avec les pays du Pacte de Varsovie, nous n'oublions pas les questions de droits de la personne qu'il reste à résoudre, et nous n'oublions pas les aspirations des minorités, mais nous devons reconnaître les changements là où ils se produisent et rechercher de nouveaux moyens de renforcer les processus déjà en cours.